



## CREATION D'UN CLUB FFC

Vous devez nous envoyer :

1. Un compte-rendu de votre assemblée générale.
2. La liste des membres du bureau obligatoire :
  - un président
  - un trésorier
  - un secrétaire
  - un correspondant Comité de Bretagne
  - le récépissé de la Préfecture pour l'enregistrement de votre association
  - la demande d'affiliation et les demandes de licence vierges sont téléchargeables sur notre site [cyclisme.bzh](http://cyclisme.bzh) (Officiel/Documents Administratifs/Clubs ou Licences)

Le montant de l'affiliation pour la 1<sup>ère</sup> année est de 185 € + le montant de 6 demandes de licence (nombre minimum pour créer un club)

Le tarif des licences est également visible sur notre site : [cyclisme.bzh](http://cyclisme.bzh)

A réception de ces documents, des espaces cicleweb, engagements et club seront ouverts pour vous permettre de gérer votre club administrativement.

